



**Direction générale de l'alimentation**  
**Service des actions sanitaires en production**  
**primaire**  
**Sous-Direction de la qualité, de la santé et de la**  
**protection des végétaux**  
**Bureau de la santé des végétaux**  
**251 rue de Vaugirard**  
**75 732 PARIS CEDEX 15**  
**0149554955**

**Note de service**  
**DGAL/SDQSPV/2018-210**  
**12/03/2018**

**Date de mise en application : 01/06/2018**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 0**

**Objet :** Méthode officielle d'analyse ANSES/LSV/MA047 relative à la détection de *Plenodomus tracheiphilus* sur tissus lignifiés de Citrus, Poncirus, Fortunella et leurs hybrides par PCR en temps réel

#### **Destinataires d'exécution**

DRAAF - SRAL  
DAAF - SALIM  
Anses - Laboratoire de la santé des végétaux (LSV)  
Laboratoires agréés

**Résumé :** Officialisation de la méthode d'analyse MA047 relative à la détection de *Plenodomus tracheiphilus* sur tissus lignifiés de Citrus, Poncirus, Fortunella et leurs hybrides par PCR en temps réel duplex

**Textes de référence :** Articles R 202-2 à R 202-21 du code rural et de la pêche maritime  
Arrêté ministériel du 19 décembre 2007 fixant les conditions générales d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux

L'organisme *Phoma tracheiphila* (Petri) L.A. Kantschaveli & Gikaschvili, mentionné à l'annexe II, partie A, chapitre II, paragraphe c, de la directive 2000/29/CE du Conseil parmi les organismes nuisibles présents dans l'Union Européenne, a été officiellement renommé *Plenodomus tracheiphilus* (Petri) Gruyter, Aveskamp & Verkley.

*Plenodomus tracheiphilus*, agent du « mal secco » des agrumes, engendre une maladie vasculaire qui est responsable d'importants dépérissements, principalement sur citronnier (*Citrus limon*), mais de nombreuses espèces de *Citrus*, d'autres genres d'agrumes (e.g. *Fortunella*, *Poncirus*,...) ainsi que leurs hybrides peuvent également être affectés.

La présente note a pour objet la publication officielle d'une méthode de détection de *Plenodomus tracheiphilus* sur tissus lignifiés de *Citrus*, *Poncirus*, *Fortunella* et leurs hybrides, basée sur la PCR en temps réel.

Cette méthode doit être utilisée pour les analyses officielles, notamment dans le cadre des contrôles phytosanitaires réglementaires.

Toute nouvelle version avec modification mineure de la méthode MA047 est d'application immédiate (au 1<sup>er</sup> du 3<sup>ème</sup> mois suivant celui figurant sur la première page de la méthode publiée) et toute nouvelle version avec modification majeure de la méthode devra être mise en œuvre au plus tard le 1<sup>er</sup> du 15<sup>ème</sup> mois suivant celui figurant sur la première page de la méthode publiée par l'Anses.

La méthode MA047 version 1 est applicable dès la publication de cette note de service et de façon obligatoire à compter du 01/06/2018. La méthode est disponible sur le site internet de l'Anses (<https://www.anses.fr/fr/content/methodes-d-analyse-des-laboratoires-nationaux-de-reference-de-l-anses>).

Le directeur général adjoint de l'alimentation  
Chef du service de la gouvernance  
et de l'international  
CVO  
Loïc EVAÏN